

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 70 (1931)
Heft: 6

Rubrik: Lo vîlhio dèvesâ
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

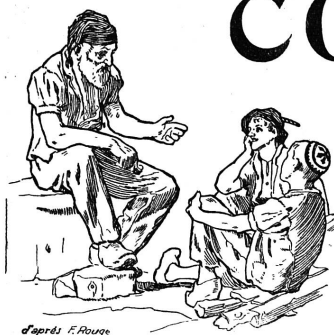
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISANT LE SAMEDI



d'après F. Rouge

Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne
Pré-du-Marché, 7

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité **Gust. AMACKER**
Palud, 3 — LAUSANNE

Abonnement { Suisse, un an Fr. 6., six mois, Fr. 3.50
Étranger, port en sus.
Compte de chèques postaux **II. 1160**

Annonces { 30 centimes la ligne ou son espace.
Réclames, 50 centimes.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

DEUX LETTRES DE LAHARDE

II

LE 10 février l'Assemblée provisoire vaudoise proclamait enfin l'indépendance annoncée dès le 24 janvier, acclamée par la foule réunie devant le drapeau vert flottant aux fenêtres du Cercle des Jeunes Négociants où se trouvait réuni le Comité de Réunion.

Laharpe n'était pas là, autrement il eût été content et se serait peut-être dispensé d'écrire le jour même à son ami le peintre Brun, à Versoix, une lettre dont certains termes étaient d'une vivacité excessive, pour ne pas dire un mot plus fort. On sait que le bouillant patriote, qui nous préparait à Paris, toutes espèces de belles choses, avait son franc parler, qu'il ne quittait en aucune occasion. Avec lui, on savait sur quel pied danser.

Lettre du 10 février. Il ne veut pas songer qu'à la République lémanique, mais bien à un « canton lémanique » consécutif à la proclamation de l'indépendance. Autrement dit, il s'agit de la constitution unitaire préparée par Ochs et corrigée par le Directoire. Immédiatement, Laharpe fait le sacrifice de son amour-propre d'auteur, à supposer qu'il en eût un, et il fait campagne pour l'adoption d'un projet sur lequel il eut quand même son mot à dire. Il raconte la visite des députés vaudois :

« ...Ils ont eu de la bouche même des directeurs ce que j'ai assuré cent fois, qu'il n'était pas question d'incorporer le pays de Vaud (à la France), mais de le joindre au reste de la Suisse pour en faire une République une et indivisible. Aujourd'hui, ils en sont convaincus et regrettent de ne m'avoir pas cru plus tôt en exécutant un mois auparavant ce qu'ils ont fait depuis, mais nos concitoyens ont toujours été des ânes et le seront longtemps encore. L'affaire essentielle aujourd'hui, et ils en sentent toute l'importance, est de faire accepter la constitution (ouvrage d'Ochs corrigé par le Directoire) sans délai, non pas seulement par les communes vaudoises, mais par celles de Fribourg et du Valais. Cette mesure doit être prise tout de suite. Dites-leur bien que s'ils perdent leur temps à délibérer comme de vieilles femmes, ils s'exposent à voir l'Empereur se mêler de cette affaire et que s'il s'en mêlait, on ne pourrait prévoir ce qui arriverait... »

Puis, après cette algarade et le décochement d'une épithète salée, Laharpe prophétise :

« Si par leur manie délibérante, ils perdent le temps et veulent encore des explications, je vous prédis que la Suisse ne demeurera pas indépendante et intacte. Le Directoire Exécutif veut absolument qu'elle soit l'une et l'autre, mais si les Suisses sont des fous ou des imbéciles, il n'ira pas recommencer la guerre pour l'amour d'eux... »

« Il faut qu'avant trois décades la Suisse soit entièrement révolutionnée et que la Constitution y soit acceptée ; redites-le leur, je vous en conjure... »

Un nouveau couplet est envoyé à l'Assemblée provisoire :

« Cette Assemblée représentative me paraît très mal cheminer. Elle n'a pas osé proclamer encore l'Indépendance et le Canton Lémanique. Elle renferme ou des ânes ou des malveillants et je vois avec peine que le citoyen Crud, homme

intelligent et probe, mais commissaire bernois, il y a trois semaines, y ait été admis. Il faut des hommes prononcés, sans quoi on les fracto-divisera ».

Laharpe vient d'être informé enfin que l'indépendance est votée, mais il a appris aussi que l'enthousiasme ne règne pas absolument dans le pays. Il s'étonne, le 18 février, dans une nouvelle lettre à Brun, de ce que les députés vaudois à Paris ne reçoivent pas de lettres du pays et il poursuit :

« La constitution pour l'amalgame de la Suisse paraît trouver beaucoup d'opposition dans vos contrées ; ne dirait-on pas que c'est la mer à boire de s'unir à des hommes qui ne parlent que l'allemand... »

Et voici qui montre son impatience de tout retard : « Si l'on ne veut pas de cette union, on pourrait tâter d'une autre ».

On sait que le projet d'une République lémanique fut vite abandonné pour accepter celui de République helvétique une et indivisible, mais que quelque temps après, on voulut organiser une République rhodanique, dont le siège eût été Lausanne (le reste de la Suisse étant alors partagé entre la Tellgovie et la République helvétique). Finalement, on en revint à la République helvétique, qui devait durer jusqu'en 1803.

L. Mogeon.



LE Z'ETRANDZI

LAI a bin dâi sorte d'étrandzi, à cein que vo z'allâ vère.

Lâi a po coumeincî lè z'étrandzi à noutron payî, que vignant dâo fin fond de la jographie, dâi z'Allemagne, de pè l'Étalie, l'Austriche, âo bin la France, sein comptâ lè z'Angais... et lè z'autro. Stausse, lâi a pas à repipâ, l'ein èt dâi tot veretâbllo. Ein a dâi bon et dâi croûto. Ein a que sant pe sâdzo avoué no que bi dâi dzein dâo payî que vo fant mau bin. Stausse, respect ! quand bin sant pas de tsi no.

Dein lo velâdzo de Guegnemimi, l'appelant étrandzi ti cliâo que sant pas de la coumouna et lè pouant pas teimporâ. Sarant bin justo de l'autro côté dâo riô, de la part de lè, que vese-ne Guegnemimi, l'è dâi z'étrandzi et pu l'è tot Suisse, l'è bin su ; Vaudois, cein va sein dere, mâ étrandzi. Oûde-vo, assebin ! Porquie mè faut-te lo dere doû iâdza.

Dein cliâo velâdzo que vo dio, l'avant fé on novî cemêtiro. S'è-te pas trovâ que lo premî que lâi a étâ enterrâ l'ètai on certain Guelyenet, que l'èta à maître vè ion de la coumouna. Mâ, clii Guelyenet n'èta pas bordzâi de Guegnemimi, et lè dzein desant :

— Se n'è pas onna vergogne que sâi on étrandzi, que l'è venu perquie rein que po pouâi ètrenâ noutron cemêtiro. S'on avâi on syndico de sorta, sè sarâi sacrefii. Mâ, ouè !

L'è veré, tot parâi.

Quunque teimps aprî, lo fû avâi prâi dein la coumouna. L'a faliu sailli la pompa à fû. Lè

dzein dâo velâdzo de couste sant venu âo dissime galop, mâ lè z'ant pas laissî travaillî. Lâo z'ant de dinse :

— Accutâde, crâide-vo qu'on sâi pas fotu de fére on incendie sein lè z'étrandzi.

Quand vo dio assebin.

A l'écoula de Guegnemimi, lo régent dèmandâve à 'n'on boute.

— Quel est le nom du premier homme ?

— C'est le Louis à Samin.

— Pourquoi ?

— Mon papa m'a dit qu'il était le premier de la commune.

— Et Adam, qu'en fais-tu ?

— Oh ! s'il faut compter les étrangers !...

Vo vâide bin, vo, très ti que vo z'ite.

Et pu, lâi a oncora dâi z'autro étrandzi. Ein vaitcé :

— Dis-vâi, Griton, porquie va-to pas demorâ avoué ton hommo ?

— M'ein parlâ pas. Porri pas demorâ avoué on étrandzi !

— Oh ! tot parâi ! tot parâi ! Gritton !

Et po fini, stasse.

Dein lo trame, l'autr'hî, lâi avâi quauque grante dame que l'étant setâie. Vaitcé que monte on petit botasson que va sè betâ de couste la pe balla vetrya. Lo mousse coumeince adan à nifliâ, nifliâ po coudhî gravâ de tsezî à onna gotta que l'avâi dèso lo nâ et que fasâi rein que d'allâ d'amont et d'avau. A la fin, iena dâi dame lâi dit dinse :

— Dis-moi, mon petit, tu n'as pas de mouchoir ?

Lo bouïbo la vouaite de côté, tot démaufieint et lâi fâ :

— Que voui, mais ma mama m'a dit de pas le prêter à des étrangers !

Ne vo desé-io pas que lâi avâi bin dâi sorte d'étrandzi ?

Marc à Louis.

MODERNISME A LA CUISINE

RECHEMENT, Mlle Rôitvert, le célèbre cordon bleu de l'école moderne, donnait une conférence sur « l'Art à la cuisine ». Elle avait réuni autour d'elle un grand nombre de jeunes femmes, toutes très modernes et, à les entendre, pleines d'aversion pour la cuisine « plébéienne ». Deux ou trois hommes, parmi lesquels je me trouvais, avaient eu l'audace d'affronter ce laboratoire mystérieux, mais la conférencière nous ignorait complètement, son but étant uniquement la cuisine féminine, pour ne pas dire féministe. D'une voix triomphante, elle apostropha son auditoire comme suit :

— La cuisine de nos grand'mères, Mesdames, a fini de vivre. Notre siècle, essentiellement électrique, tout fait de sens pratique, de sobriété, d'art épuré, est en train de remettre chaque chose à sa place. Préparer son pot-au-feu à la sueur de son front, se noircir les mains, éplucher les pommes de terre, râper les salsifis jusque tard dans la nuit, s'enfumer le teint et se tordre le torse sur de lourdes marmites, tout cela et bien d'autres choses encore, qui étaient l'esclavage domestique de la femme, sont en voie de disparaître définitivement. Dorénavant, nous allons mettre de l'élan dans nos ailes et de la grandeur dans cet élan. Il y aura en nos vies moins d'assujettissement, moins d'abrutissement, plus